

Les pelouses sèches de Lespielle



Illustration et cartographie : Michel Biron, 2013



Respecter le pâturage Ne cueiller pas de plantes sur les pelouses Ne jeter pas ses déchets

Classées en site Natura 2000, les pelouses sèches à orchidées du Vic-Bilh s'étendent sur plus de 200 hectares répartis sur 14 communes, dont celles de Lespielle. Exposés plein sud, ces coteaux calcaires offrent des conditions écologiques favorables au développement de pelouses sèches à orchidées.

Ce paysage était autrefois beaucoup plus ouvert en raison d'une culture viticole plus importante. A la fin du 19^{ème} siècle, le Phyllocera a détruit une grande partie du vignoble. Les vignes ont alors été arrachées et les coteaux réutilisés pour le pastoralisme.

On dénombre une cinquantaine de pelouses sèches sur ces coteaux. 120 hectares sont aujourd'hui gérés par le CEN Aquitaine dans le cadre de conventions de gestion, et parfois de contrats Natura 2000 ou de mesures agri-environnementales.

Cette gestion consiste à éviter l'embroussaillage des pelouses grâce au pâturage ou par des actions de débroussaillage.

Le CEN Aquitaine a recensé 315 espèces de plantes sur ces milieux dont 80 sont spécifiquement inféodées aux pelouses sèches. Parmi elles, 30 sont des orchidées.

Les différentes actions menées pour préserver ces milieux sont réalisées grâce au soutien financier de plusieurs partenaires : La Communauté de communes du canton de Lembeye, le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil régional d'Aquitaine, et enfin l'État et l'Union européenne en ce qui concerne le dispositif Natura 2000.